# Les échos de M

#### Année 2020



#### 38ème édition

#### **Editorial**

Chers amis ménarsois.

Ce numéro des Echos consacre une année 2020 totale- Elle se révèle plus contrastée pour nos « services » et éprouvante.

Observons que, conformément aux souhaits affichés, notre nouvelle équipe municipale a reçu pour objectifs d'assurer la continuité de l'oeuvre entreprise mais aus- Pour notre médecin et nos infirmières émérites, inutile si, dans le cadre du PLUI-HD, de formater les structures de notre village pour son futur avec une population qui devrait tendre vers le seuil des 1000 habitants en 2035.

Certes la poursuite des travaux du bâtiment école pu- l'exercice courageux mais périlleux que notre équipe blique-mairie que nous intégrerons au cours du pre- dédiée, pourtant parfaitement rodée, est obligée de réamier trimestre 2021, nous aura rendu le pilotage de nos liser au quotidien en jonglant avec 2 services pour les activités (projets en cours comme gestion quotidienne) 130 repas... actuellement réaménagés en 3 services très difficile dans les deux algeco actuels situés en rive pour répondre aux exigences Covid! de notre route principale (la RD 2152).

Néanmoins la partie école publique est pratiquement que nous devons à la population, le suivi de l'urbaterminée à la plus grande satisfaction des enfants, des nisme qui ne concerne pas seulement que les Coutures, parents et des enseignants.

Le chantier de la mairie, après son achèvement dans le premier trimestre, devra faire l'objet d'aménagements et de finitions qui doivent nous occuper encore sur le tion s'effectuera aux beaux jours avant les vacances.

Quant au quartier des Coutures, avec près de vingt ans de soubresauts et grâce à beaucoup de ténacité des équipes qui se sont succédées, il voit enfin sa première de construire.

On attend avec une impatience non dissimulée le résultat des fouilles entreprises sur le reste du site pour configurer définitivement les tranches restantes qui conditionnent la construction du rond-point et la desserte mutualisée des habitations des Coutures mais aussi des Souhaitons-le-nous avec la force entreprises de la ZAC du Courtois.

Concernant la vie économique, somme toute, elle a plutôt bien résisté à la crise pour nos entreprises qui se contentent d'un quasi statu quo à défaut d'afficher la progression qu'elles espéraient.

Hommage en soit rendu à leurs dirigeants qui ont su arbitrer à temps les décisions nécessaires.

ment exceptionnelle car particulièrement mouvementée puisque certains se sont vus interdits d'ouvrir au titre de « non essentiels » alors qu'à l'inverse les achats dits de proximité ont consolidé nos commerces alimen-

de vous dire qu'ils n'ont pu bénéficier d'aucun répit!

En matière de chantier, nous allons procéder pendant ce premier semestre à une étude pour la construction d'une nouvelle cantine qui s'impose lorsque l'on voit

Autant dire qu'entre les affaires scolaires, le service enfin le suivi des travaux et de nos engagements financiers, nous ne manquerons jamais ni d'ardeur, ni de travail pour conduire ces projets, notamment structurels, à bon port.

deuxième trimestre. Raison pour laquelle l'inaugura- Il faut ajouter que nos partenaires tels le Conseil Départemental, Agglopolys et le Pays des Châteaux pour ne citer que ceux-ci au milieu des nombreux autres, constituent un très solide appoint grâce à la compétence de leurs Présidents et des équipes dont ils ont su tranche concrétisée par le dépôt des premiers permis s'entourer pour nous accompagner dans la gestion de dossiers de plus en plus complexes et transversaux.

> 2021, en effaçant 2020 et les effets des phases successives de confinement et déconfinement, ne pourra qu'apporter un bonus que tout un chacun sera en mesure d'apprécier pleinement.

de notre conviction et à l'aune de notre optimisme!

> Serge TOUZELET Maire de Ménars



### Le Conseil Municipal

#### Le Maire



**Serge TOUZELET** 

### Les Adjoints



**Michel MALFOY** Finances/ Travaux



**Georges GLEDEL** 

Urbanisme



Affaires scolaires/ Cantine



Claire LE FLOCH Emilie CHATEIGNER Affaires sociales/ Sécurité

### **Les Conseillers**



**Magalie COURTIN** 



**Félis DOS SANTOS** 



**Stéphanie JOLLET-FARON** 



**Anne-Sophie LUCAS** 



**Bruno MAYDIEU** 



**Olivier PESME** 



**Anne ROSSIGNOL** 



**Romain SCIASCIA** 



**Philippe TRIOREAU** 

Uniquement composées de Conseillers, les Commissions sont limitées à 8 membres et sont animées par le Maire ou un ( e ) adjoint (e ).

Les Commissions

Logement: Objet: Proposer l'attribution des logements communaux

Composition: Emilie CHATEIGNER - Claire LE FLOCH - Michel MALFOY -

Anne ROSSIGNOL - Philippe TRIOREAU

Appels d'offres : Objet : Etudier les réponses aux appels d'offres et proposer un choix

Composition: Serge TOUZELET - Titulaires: Michel MALFOY - Georges GLEDEL

Suppléants: Romain SCIASCIA - Anne ROSSIGNOL

Impôts directs: Objet: Consultation sur les niveaux d'imposition locale

Composition : Serge TOUZELET - Titulaires : Guy PREVOST - Dany CLOEREC - Georges

GLEDEL - Henri LASNIER - Nicole GERMAIN - Jean-Jacques RIGAULT

Suppléants : Marie-France FAYET - Stéphane CHATEIGNER - Anne-Sophie LUCAS - Félisberto

DOS SANTOS - Francis ROUSSELET - Chantal LE ROUX

Listes électorales : Objet : Révision des listes électorales

Composition: Félisberto DOS SANTOS - Anne-Sophie LUCAS - Bernadette

GEORGE (Déléguée TGI) - Nicole GERMAIN (Déléguée Préfecture)

Scolaire: Objet: Gestion des affaires scolaires et de la cantine

**Composition**: Claire LE FLOCH - Serge TOUZELET - Michel MALFOY - Emilie CHATEIGNER - Magali COURTIN - Stéphanie JOLLET-FARON - Félisberto DOS SANTOS - Anne ROSSIGNOL

Sécurité: Objet: Mise à jour du PCS/ Vidéo protection/ Comité des référents/ Sécurité routière

Composition: Emilie CHATEIGNER - Olivier PESME - Serge TOUZELET - Michel MALFOY -

Philippe TRIOREAU - Stéphanie JOLLET-FARON

Relations Entreprises: Objet: Liens entre la commune et les entreprises

Composition: Serge TOUZELET - Olivier PESME - Michel MALFOY - Stéphanie JOLLET-FARON

Relations Commerces/ Artisans: Objet: Liens entre la commune et les commerces/ artisans

Composition: Emilie CHATEIGNER - Philippe TRIOREAU - Stéphanie JOLLET-FARON - Bruno MAYDIEU

Communication: Objet: Les Echos/ Newsletter/ Site Internet/ Réseaux sociaux Composition: Serge TOUZELET - Michel MALFOY - Félisberto DOS SANTOS - Romain SCIASCIA - Anne ROSSIGNOL

# Les Comités Consultatifs

Composés de Conseillers et de membres de la population, les comités consultatifs sont présidés par le Maire et animés par lui ou par un Adjoint.

Population : Objet : étude de tout sujet relatif à la vie de la Commune

Composition: Emilie CHATEIGNER - Claire LE FLOCH - Anne ROSSIGNOL - Bruno

MAYDIEU - Anne-Sophie LUCAS - Magali COURTIN - Philippe TRIOREAU -

Isabelle PESME - Marie-Laure TOUZELET - Virginie GUILLEMIN

Jeunesse: Objet: toutes initiatives propres à insérer les jeunes dans la vie de la commune et des associations

Composition : Félisberto DOS SANTOS - Romain SCIASCIA - Céline BACLE - Magali

COURTIN - Adrien FROGER - Hugo TRIOREAU - Kevin PELLETIER

**Travaux**: Objet: étude et préparation des travaux puis suivi des chantiers

Composition: Michel MALFOY - Georges GLEDEL - Romain SCIASCIA - Guy

PREVOST - Henri LASNIER

Urbanisme et Environnement : Objet : Projets d'urbanisme ou de paysagement propres à valoriser la commune

Composition: Georges GLEDEL - Serge TOUZELET - Michel MALFOY - Guy PREVOST - Romain SCIASCIA - Fabien LONQUEU - Thierry

MAILLE - Anne ROSSIGNOL

Mémoire Ménarsoise : Objet : Histoire et patrimoine de la commune

Composition: Serge Touzelet - Joël GARCIA - Guy PREVOST - Anne ROSSI-

GNOL - Sandrine MAYDIEU - Yves GEORGES - Isabelle PESME

# Les Agents Communaux

### Entretien Espaces verts/Voirie/Bâtiments



Secrétaire de mairie Patricia ROCHEREAU



Adjoint technique principal Hervé CHAUMONT



Adjoint technique David VAGNER



Assistante Ecole maternelle Alexandra TREPIN

Corinne LIGEARD

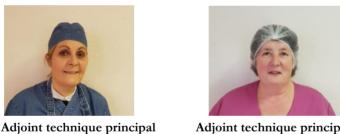


Enseignement musical **Emilie ROGER** 



Assistante Garderie/Cantine

**Ecole** 



Adjoint technique principal Maryse COURANT



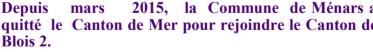
Adjoint technique

Sylvia ROSE

Cantine

Nos Conseillers Départementaux

**Depuis** 2015, la Commune de Ménars a mars quitté le Canton de Mer pour rejoindre le Canton de





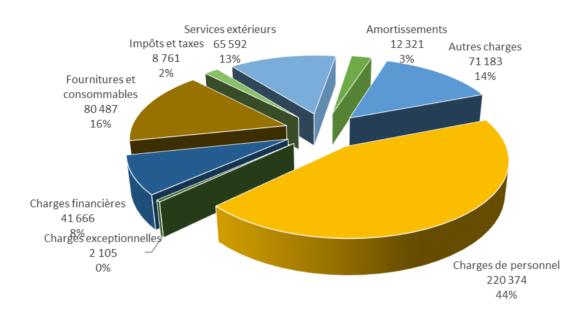
#### Marie Hélène MILLET et Yves GEORGE

sont nos conseillers départementaux. Tout un chacun peut les contacter au Conseil départemental ou par mail :

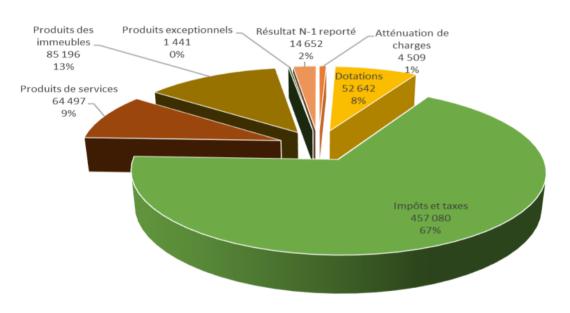
- marie-helene.millet@departement41.fr
- yves.george@departement41.fr



# Le budget communal

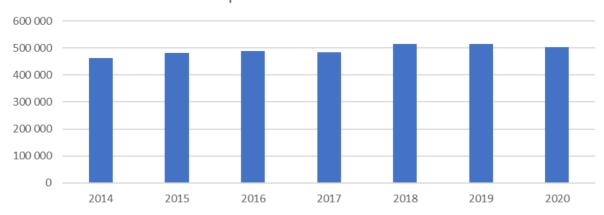


#### Dépenses 2020



#### Recettes 2020

#### Dépenses fonctionnement



Etat Civil

### **Naissances**

**HARLICOT Jacob le 03 janvier GABROT Gabin le 24 février** LE BRAS Gabrielle le 24 mars **SIMONNET Qassim le 26 mars AVDIC Neyl le 08 septembre** 

**Mariages** 

Néant

### Décès

**DUNEAU Michel le 07 janvier GAUDIN Jean-Marc le 30 janvier** RIGAULT Danielle née BERTIN le 16 février **FOUANON Jean le 26 avril MULLER Régis le 18 juillet** LASSERRE Caroll née GOUTARD le 24 juillet **PETIT Bernadette née CATROUX le 24 juillet MARTIN-VILLEPOU Jean-Jacques le 3 décembre ROUBALLAY Marc le 6 décembre SANGLEBOEUF Jacques le 15 décembre MILLET Nièves le 17 décembre** 

# Travaux / Entretien Voierie et Bâtiments

2020 a vu la poursuite des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie/ Ecole

#### Mairie - école :

Pour rappel, les travaux ont démarré en juin 2019. Une 1ère tranche consistant en la construction de nouveaux locaux (classe, bureau des maîtres, sanitaires, préau, hall d'accueil) a été livrée pour la rentrée scolaire de début mars 2020

Une 2ème tranche avec l'aménagement de la 2ème classe (mise à disposition pour la rentrée de septembre 2020) et la réhabilitation de la mairie (nouveaux bureaux, nouvelle zone d'accueil, salle du Conseil Municipal et de Mariage au rez-de-chaussée, création d'une salle associative) est en train de se terminer avec une fin de chantier prévue en février 2021.

Ci-dessous quelques photos de la mairie-école.



Une mairie ouverte sur l'extérieur avec un parvis mettant en valeur sa façade harmonieuse

Une école rénovée et regroupée autour de sa cour de récréation et de son aire de jeu





Une vue de l'aire de repos aménagée en face de la future salle du conseil

#### Syndicat mixte d'adduction d'eau potable (S.M.A.E.P.) Cour sur Loire -Suèvres - Ménars

Suite aux dernières élections, une nouvelle équipe s'est mise en place avec de nouveaux statuts, les précédents datant des années 50.

Le 29 octobre dernier, une présentation de l'étude patrimoniale réalisée de 2018 à 2020 a été faite par Elodie JEAN du cabinet Dupuet.

Le but de cette étude était de faire un état des lieux et proposer des scenarii d'investissement sur les 10 prochaines années.

Parmi ces investissements, figure, sur la période 2021-2023, la construction à Ménars (au pieds de l'actuel château d'eau) d'une bâche d'une contenance de 300 m3, et ce en prévision de l'accroissement de la population de Ménars sur les 15 prochaines années (nouveau quartier des Coutures).

Le coût de cette réalisation sera à la charge du Syndicat et est estimé à environ 565 000 €.

#### Le personnel technique :

David VAGNER nous a rejoint en remplacement de Dimitri BRETON qui avait démissionné en août 2019. Il vient épauler Hervé CHAUMONT dans l'entretien des voiries et des bâtiments.

Leurs tâches sont très variées tant au niveau - des espaces verts et voiries : tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, entretien des massifs, neutralisation des mauvaises herbes, élagage des arbres, ramassage des feuilles, nouvelles plantations, nettoyage des fossés et des nombreux regards notamment en cas de prévisions de fortes précipitations, entretien des bassins de rétention et

des puisards, nettoyage des rues en cas de besoin, ...

- que des bâtiments : réparations dans les logements appartenant à la commune ou dans les parties communes correspondantes, réparations dans les locaux commerciaux dont les murs appartiennent à la commune, travaux dans les locaux de la cantine, de la mairie ou de l'école, mise en place d'étagères dans le hall de l'école, construction d'un abri en bois pour stocker les matériels utilisés par les enfants de l'école, remplacement d'éléments vétustes des jeux pour enfants situés dans la cour de l'école ou dans l'aire de jeux derrière la mairie, ...
- et de la participation à la vie de la commune : participation aux déménagements rendus nécessaires par les travaux de la mairie/ école, vidage de la cuve de fuel avant sa neutralisation, mise en place des décorations de Noël sur la commune, participation à l'affichage sur les panneaux d'information, mise en place et démontage des matériels nécessaires aux élections, dépannage à la cantine en cas d'absence (David ayant des compétences en restauration), ...

Merci donc à Hervé et David pour cet important travail, essentiel pour la qualité de vie à Ménars.

Je souhaite une très bonne année 2021 à toutes et à tous.

Michel MALFOY

Maire Adjoint en charge des
Finances et des Travaux

# Repas des ainés

Ambiance très masculine pour ce dernier repas avant les élections municipales : Monsieur le Maire Yves GEORGE et tous les Conseillers Municipaux avaient décidé de se mettre aux fourneaux pour concocter un repas digne des Grands Chefs.

Les tâches étaient très bien réparties entre Messieurs qui, avec beaucoup d'adresse, de bonne volonté, de savoir et de sourire, ont émerveillé les Convives.



Monsieur le Maire était bien sûr le Chef de cette Brigade d'un jour mais UN GRAND MERCI D'AVOIR OSE et REGALE LES PALAIS de tous.

UNE BIEN JOLIE FACON DE CLORE CE MANDAT!



### Cantine scolaire

Cette année a malheureusement été placée sous le signe du COVID. Il a fallu S'ADAPTER en mars en n'ouvrant que pour les enfants des Personnels Soignants ; en mai, des effectifs variant d'une semaine à l'autre et l'apparition des gestes barrière, du gel hydroalcoolique, des groupes qui ne doivent pas se croiser, de la désinfection des locaux pendant midi ;

Un peu de répit à la rentrée de septembre avec une « presque » normalité de l'accueil et des repas mais rechute en novembre et passage à 3 services avec de nouvelles contraintes et l'apparition des masques pour les plus de 6 ans.

Malgré tous les ajustements que nous avons dû prévoir, nous ne pouvons que féliciter le Personnel qui s'est dévoué continuellement pour faire de ce temps de pause dans la journée des enfants un moment convivial et savoureux.

Sylvia s'est parfaitement intégrée dans cette équipe et nous pouvons compter également sur notre nouvel Employé Communal David qui a également une belle expérience dans la restauration collective et qui a su mettre « la main à la pâte » pour dépanner.



Corinne a encore proposé de belles animations qui motivent toujours autant les enfants : se-

maine du goût « chocolatée », concours Halloween, décoration de 2 sapins avec boules support papier coloriées par les enfants. Ils participent de plus en plus à la déco de la salle et font preuve de réels talents !!!

MERCI A EUX, MERCI A TOUTE L'EQUIPE COMMUNALE (femmes et hommes)



Maire Adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Cantine



### Urbanisme

#### Le Quartier des Coutures :

Au printemps, l'aménageur NEXITY FONCIER nous a livré la 1<sup>ère</sup> tranche du projet. Cette dernière a été modifiée et réduite en conséquence suite au périmètre protégé imposé par les Services d'Archéologie.

Ce sont 18 terrains à bâtir libre de constructeur et 1 ilot destiné à accueillir un programme de 20 logements locatifs sociaux (dont 10 adaptés pour des seniors) construits par NEXITY PROMOTION pour le compte d'un bailleur social.



Une modification de notre PLU a été nécessaire pour ajuster les prescriptions architecturales de la ZAC et l'intégrer pleinement avec le reste du village. Avec le soutien de l'Architecte des Bâtiments de France, le Conseil Communautaire d'AGGLOPOLYS a approuvé ces modifications en Octobre.

A ce jour, 14 terrains sont réservés et 4 futurs propriétaires ont déposé une demande de permis de construire de maison individuelle. Ces demandes sont préalablement validées par un architecte conseil missionné par NEXITY pour le respect des prescriptions architecturales.

Depuis la mi-novembre, à la demande de l'aménageur NEXITY FONCIER, l'INRAP va sonder le reste du périmètre de la ZAC pour établir un nouveau diagnostic archéologique des futures tranches 2, 3 et 4. Son rapport est attendu pour le mois de mars 2021.



#### **ACTIVITES ADMINISTRATIVES TRAITEES EN MAIRIE**

Permis de construire instruits : 5

Déclarations préalables (demandes de travaux) : 19

Certificats d'Urbanisme délivrés : 28

#### **ACTIVITES AU SEIN D'AGGLOPOLYS**

#### **Commissions COMMUNAUTAIRES:**

Pour des raisons sanitaires et de confinement National, aucune réunion de commission ne s'est tenue en 2020. Avec beaucoup de retard, la COMMISSION HABITAT ne s'est constituée qu'au cours du dernier trimestre 2020.

#### Le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunalité) :

Il sera la réglementation d'urbanisme de notre commune à l'intérieur de l'intercommunalité AGGLOPOLYS.

L'élaboration de ce document a pris également beaucoup de retard à cause du confinement sanitaire National et la mise en place des nouvelles équipes Municipales des communes au sein d'AGGLOPOLYS.

Les réunions de travail se poursuivent malgré tout en visio conférence. Ces échanges sont très importants pour intégrer les particularités et l'identité de chaque Commune individuellement dans une règlementation d'Intercommunalité.

En 2020, l'activité d'URBANISME a été très perturbée par cette pandémie nationale. Cela a engendré des retards sur les chantiers et des reports de procédures administratives.

En 2021, les premiers habitants du nouveau quartier des Coutures s'installeront en fin d'année.

L'équipe Municipale rejoindra la Mairie rénovée et la population sera accueillie dans des locaux mieux adaptés.

Enfin, notre commune travaillera sur un règlement architectural Intercommunal (le PLUI) pour répondre aux demandes administratives (Permis de construire, Déclarations Préalables et Certificat d'Urbanisme)

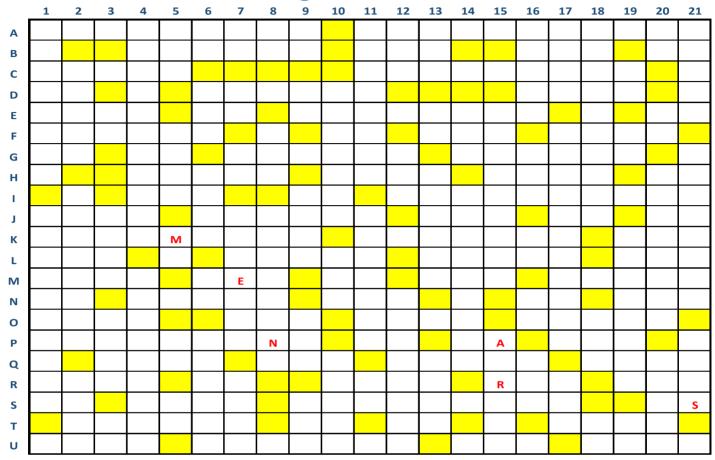
Je souhaite une très belle année 2021 à tous les Ménarsois.

Georges GLEDEL

Maire Adjoint en charge de
l'Urbanisme

### Mots croisés

#### Régions de France



Pronom personnel C/ Inhabités - Région de Toulouse D/ Avant la matière - Désert israelien - Il transmet les messages du cerveau E/ Lanière du cavalier - Pronom adverbial - Région de l'ouest - Liaison F/ Serre - L'ancienne Route 152 - Comité sportif mondial - Son chef est le Président G/ Arrivé - Amusé - Région rattachée au Grand Est -H/ En région avec l'Auvergne et le Rhone - Saint Philippe - Cri de la vache - "oui" moscovite I/ Agence américaine de sécurité - "oui" du sud - Donneras la forme d'un roman J/ Rocher émergeant - Plans - Fleuve russe -Parti politique - louons en cœur K/ Fils d'Ulysse - Allongée - Aide au logement L/ Spécialiste de la gorge - Erodera -Allongea - 21ème lettre grecque M/ Fête de la nativité - Célèbre train européen - Petit saint - Fin de la traversée -N/ Négation - Fleuve russo chinois - Classement tennistique - Paresseux - Distributeur italien de Nez (argot) O/ Paradis - Les siens - Bouquiner - Département des Hauts de France P/ Résistèrent - Aux bords de carburant l'échec - Interjection enfantine - Préfixe de nouveauté Q/ Difficile - Dès potron minet - Etoile - Etoilé, c'est la badiane R/ Nez (argot) - En avant ! - Inusité - Temps de repos - Demi mouche S/ Pronom personnel - Ai une dette -Magasins à prix cassés - Après la licence T/ Avions sans pilotes - Dans le vent - Cité bourguignonne - Noble musulman U/ Opposé au progrés - Cour constitutionnelle aux USA - Après le bis - Erodés Verticalement: 1/Région qui a rejoint Rhone/Alpes - surprirent 2/ Département de la région Auvergne/Rhone/ Alpes - Hormone - Département de la région Occitanie 3/ Négation - Exclamation espagnole d'enthousiasme -Ancien nom d'Airbus - Dieu soleil 4/ Région (3 mots) - Région intégrée à l'Occitanie 5/ Amas - Enfant - Note -Désinance verbale - Pronom indéfini 6/4 saisons - Arrivée - Région du sud - En tête du tour -Gérées 7/ Fleuve cotier breton - Pronom adverbial de lieu - Aux bouts de l'Armenie - Contient de l'eau - Charpenté 8/ Négation - Pronom personnel - Feintèrent 9/ Désinance verbale - Au cœur du tube - Enlevée - Service de sinistre mémoire - Monsieur londonnien 10/ Flanerie - Allocation sociale - Siège royal 11/ Dans la région PACA - Ville del'état de Washington -12/ Appellation œnologique - Commence l'erreur - Région réunie aux Hauts de France -13/ Il montre que l'on cite - L'actinium du labo - caractérise les pilules en cas d'accident nucléaire - Ville normande 14/ Est allongé - Gravirent 15/ Région de l'ouest - Accède - 16/ Os de la tête - Tête d'œnologue - Ville d'Abraham -Bonne carte - Belle saison 17/ Le premier - Extraction des yeux - Demi mouche - 18/ Département du Centre (3 mots) Avant la "culpa" de l'aveu - Poussé 19/ Commence l'effort - Le plus fort - Vin de Savoie - Ville légendaire engloutie 20/ Ville sur la Tille - Liaison - Vieille province française - Affluent du Rhone 21/ Partie du Parlement - Cinéaste Italien - Dieux scandinaves.

Horizontalement : A/ "Nouvelle" région - Département des Hauts de France B/ Jeter - Monarque - Ville brésilienne -

### Commerces et services

Malgré une année bien particulière et des difficultés pour certains, nos commerces sont plutôt dans une bonne dynamique et confiants dans l'avenir.

L'épicerie " Proxi marché" de Valérie Chaudet réalise une année positive qui lui a permis d'embaucher une personne, Flavine en contrat à mi-temps. Valérie développe des services, propose de nouveaux produits, pour la plus grande satisfaction de ses clients.





Pour Thierry et Monique Froger, c'est encore une bonne année !!! Avec la COVID, "Les Ménarsois (et d'autres) ont trouvé ou retrouvé le chemin des commerces de proximité et c'est un bien" confie Thierry qui a augmenté de 25% environ son chiffre d'affaires.

Nicolas et Justine, nos nouveaux jeunes boulangers sont eux aussi très contents de leur année !!! " le 21 janvier, ce-la fera déjà un an que nous sommes installés à Menars et nous sommes très heureux, ce projet est une réussite. Merci pour votre accueil et votre fidélité" voici ce que souhaitaient vous dire Nicolas et Justine qui eux aussi ne sont pas avares de nouveautés.





Pour le "Bar Tabac", malgré la fermeture du coté bar, Etienne et Valérie sont plutôt contents car grâce au Tabac, aux journaux ou encore au point poste, ils ont pu rester ouverts, ce qui est le plus important. Ils positivent en se disant qu'avec la diversité de produits ils ont tenu le coup et attendent maintenant la réouverture du bar en début d'année.

Enfin, Roselyne, notre coiffeuse, celle à qui la Covid a posé le plus de difficultés puisqu'elle a dû fermer totalement, reste confiante et espère qu'il n'y aura pas d'autre fermeture en 2021.



#### **Emilie CHATEIGNER**

Maire Adjointe en charge de la Population et des Affaires Sociales

### Entreprises

#### **SFERIC**

Fabrice le Quéré, Directeur du site, nous annonce un chiffre d'affaires en légère hausse sur 2020, un résultat quasi inespéré dans ce contexte de crise sanitaire.

L'activité de la société est en effet dédiée à l'orthopédie (fabrication de prothèses de genoux, hanches ou épaules), secteur fortement impacté par les reports d'opérations provoqués par la saturation des hôpitaux en raison du Covid.

L'effectif de la société est resté stable à 77 personnes.

La baisse de commandes sur le 2<sup>ème</sup> semestre a pu être gérée en mettant fin à l'intérim, et grâce à la souplesse dont a fait preuve le personnel pour la prise de congés payés. Il n'y a pas eu de recours au chômage partiel.

Pour l'exercice 2021, il est impossible de prédire comment évoluera l'activité. L'entreprise n'a de la visibilité, en termes de commandes, que jusqu'à fin janvier.

L'entreprise navigue donc à vue pour le moment. La perspective d'un vaccin à court terme



devrait néanmoins débloquer la situation, notamment dans les hôpitaux, et permettre à ces derniers de reprendre progressivement un niveau d'activité en matière de prothèses qui se rapproche de celui d'avant le Covid. Dans ce contexte, SFERIC se fixe un objectif pour 2021 de maintien de l'activité.

Ci-contre une machine servant à usiner des éléments de prothèse en plastique

#### **APPAOO**

Saluons Christine Chevalier-Appaoo, cette cheffe d'entreprise dynamique et optimiste, qui a pu nous accorder quelques instants pour faire le bilan d'une année 2020 un peu particulière.

L'entreprise fonctionne au ralenti avec un chiffre d'affaires en légère baisse. Cette année les investissements machines ont tous été gelés et reportés. Avant la crise COVID, trois personnes ont été embauchées afin d'anticiper les dé-

parts à la retraite de 2021.

Christine Chevalier-Appaoo précise que les clients sont, dans l'ensemble, bienveillants et soutiennent l'entreprise en passant notamment des commandes fermes pour 2021. Il s'agit essentiellement de pièces de rechange nécessaires à l'entretien des avions. Même si les clients sont au rendez -vous (DASSAULT AVIATION (avionneur), SAFRAN (motoriste)...), les commandes pour 2021 sont actuellement en baisse de 20 à 30%. Du côté des fournisseurs, la baisse de charge se fait également sentir. Malgré tout, le respect des délais reste difficile en raison de la spécificité du traitement des matériaux et du manque de main d'oeuvre.



La crise sanitaire a aussi imposé son lot de contraintes : le port du masque obligatoire et respect des gestes barrières, le rythme de travail du personnel a changé avec plusieurs jours de chômage partiel par mois, une organisation spécifique sur le temps du repas.

Dans ce contexte, les certifications nécessaires à l'activité ont été reportées et passées avec succès entre septembre et novembre 2020 : Qualité (ISO 9001, EN 9100), Qualification soudeurs (ISO 24394) et Soudage Aéronautique (NADCAP)

Malgré beaucoup d'incertitudes, Christine Chevalier-Appaoo nous confirme la 2<sup>ème</sup> participation de l'entreprise APPAOO avec la Région Centre au Salon du Bourget de l'Aéronautique, Aérospatial et Défense qui devra avoir lieu en juin 2021. C'est l'occasion de se faire connaître auprès de nouveaux clients. Professionnels, étudiants et particuliers pourront y découvrir les entreprises du secteur ainsi que les métiers de l'aéronautique.

Christine Chevalier-Appaoo reste confiante quant à l'avenir de cette belle entreprise familiale avec l'aide de ses salariés et de ses clients.

#### **MAGALHAES**

Installée depuis 2017 à Ménars, cette entreprise de ravalement de façades compte aujourd'hui 4 personnes.

Après avoir subi la liquidation judiciaire d'un important client en 2019, Monsieur Magalhaes a choisi de réorienter son activité sur les particuliers ou les petites entreprises plutôt que sur les lotisseurs. Son entreprise a participé, en tant que sous traitant, à la rénovation de l'école de Ménars.

Même si le 1er confinement a obligé l'entreprise à faire

appel au chômage partiel, le secteur d'activité, en lui même, n'a pas trop souffert des restrictions si ce n'est un manque d'approvisionnement en matières premières.

La COVID a eu peu d'impact sur le chiffre d'affaire de 2020 qui est plutôt en hausse et 2021 s'annonce plutôt bien. Monsieur Magalhaes est très confiant pour l'activité à venir, l'agenda 2021 est bien rempli au point d'envisager le recrutement de 2 personnes.





Cette entreprise familiale co-gérée par Sébastien à l'atelier et Carole Hamchouche à l'administratif, s'est spécialisée dans le traitement de surfaces (comme l'inox ou certains polymères) par grenaillage ou bain chimique. Il s'agit du décapage de pièces permettant, par exemple, le moulage de phares de voiture ou de parties de flacons de parfums.

Même si ses principaux clients sont dans l'automobile et la cosmétique, l'entreprise a quelques contrats avec des particuliers et des artisans.

Le confinement du mois de mars 2020 a obligé cette entreprise de 3 personnes à réduire le temps de travail à 2 matinées par semaine et à mettre

en place des règles sanitaires.

Aucun investissement matériel n'a pu être réalisé mais le 2ème confinement, moins strict, a permis à l'entreprise de fonctionner normalement n'impactant finalement le chiffre d'affaire que d'une légère baisse.

Stéphanie JOLLET-FARON

Conseillère municipale en charge des relations avec les Entreprises

### Sécurité

La SECURITE, un sujet brûlant d'actualité, a toujours été une préoccupation de nos équipes.

Nous avons été parmi les premiers villages à faire installer un système de vidéo-protection. Nous savons par recoupement, notamment dans nos échanges avec la gendarmerie mais aussi avec d'autres communes d'Agglopolys, que cet équipement joue un rôle utile tant dans la dissuasion que dans l'élucidation de certains méfaits.

Mais nous savons tous aussi que le risque 0 n'existe pas et qu'il nous faut sans cesse trouver des solutions permettant de les réduire.

Pour offrir plus de lisibilité à notre action, nous avons scindé ce chapitre « Sécurité » en trois volets :

#### **Vidéo-protection:**

- nous désignerons un nouveau local abritant le PC de surveillance (utilisé uniquement par les gendarmes sur requête et autorisation du maire)
- nous envisageons d'installer une nouvelle caméra à l'entrée école-mairie (façade arrière)
- nous faisons régulièrement entretenir notre installation avec un forfait annuel de maintenance d'une visite/an

#### **Participation citoyenne:**

- 14 référents (cf liste) se sont portés volontaires pour signaler à la gendarmerie des faits ou comportements anormaux et une réunion publique est organisée régulièrement chaque année avec la population pour échanger sur ce point
- le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), sera réactualisé chaque année afin de répondre à la demande de la Préfecture et s'assurer ainsi de la protection de la population en cas de sinistre grave tels que : accident routier, ferroviaire, nucléaire, inondation, etc....
- réflexion sur le défibrillateur : emplacement et formation de nouveaux personnels
- d'autres initiatives sont à l'étude par les membres de la commission qui travaillent en tandem sur chaque sujet

#### Sécurité routière :

- réflexion sur les passages piétonniers pour renforcer leur visibilité
- apposition d'un stop (panneau + marquage au sol et miroir) pour la sortie du parking arrière mairie/école publique
- étude des autres points de dangerosité appelant une signalisation adaptée vu l'étroitesse de certaines de nos rues
- nous envisageons la possibilité d'une formation/sensibilisation assurée par la Prévention routière auprès de nos écoles

La sécurité est l'<u>affaire de tous</u> et vos suggestions seront les bienvenues auprès des membres de la commission

Serge TOUZELET

Maire de Ménars

# LISTE DES REFERENTS « PARTICIPATION CITOYENNE »

#### **AVENUE GUILLAUME CHARRON:**

Dominique MARTIN Joël GARCIA Dany CLOEREC

#### **RUE DE MARIGNY:**

Jean-Claude ROSSIGNOL Etienne MAGEN Martine TOURON

#### **RUE ANDRE ROUBALLAY:**

Suzanne MULLER Jean-Marcel CASERIO Marie-Laure TOUZELET

#### **RUE PIERRE ROBIN:**

Jean-Marie GERMAIN

#### **RUE EMILIE PELLAPRA:**

Bernard FORTIER François VIRLET

#### **CLOS BODEAU:**

Felis DOS SANTOS

#### **RUE DE LA LOIRE:**

Olivier PESME

#### **QUARTIER DES COUTURES:**

Bruno MAYDIEU

# Amicale Ménarsoise

#### SAMEDI 14 DECEMBRE 2019

REPAS DE NOËL. Nous sommes 27 à nous rendre au Restaurant « La Creusille » à Blois.

Au menu:

Kir et ses amuse-bouche Noix de St-Jacques au Crémant de Loire Filet de veau et duo de purée Assiette de 3 fromages Omelette Norvégienne



Des cartes surprises avec des pensées et des chocolats ont été distribuées à chaque adhérent.

#### **MERCREDI 11 MARS 2020**

#### **ASSEMBLEE GENERALE**

26 personnes étaient présentes. Nous déplorons le décès de Danièle RIGAULT.

Puis le départ de l'Amicale de Mr et Mme MOYER, Jean DREVET et J.J. MARTIN-VILLEPOU

de secrétaire. Aucune candidature ne se présente.

Rapport moral: par Elisabeth EVRARD

Election des membres sortants

Composition du bureau est :

La présidente : Dominique MARTIN La secrétaire : Elisabeth EVRARD La trésorière : Michèle PICHOT Les membres: Françoise STOLL Marie-Claude NIVETTE

Andrée LAVAL Daniel BERNARD Martine TOURON Jean Yves BRETON Bilan financier 2019 par Michèle PICHOT:

	Recettes	Dépenses
Cotisations	740,00 €	
Subvention Mairie	100,00 €	
Frais généraux	82.42 €	275.95 €
Assemblée Générale		127.93 €
Sortie Arville	800,00 €	1214,00 €
Versailles	305.90 €	385.90 €
Cap'Ciné	180,00 €	300,00 €
Chémery	288,00 €	635.00 €
St Hubert Cheverny	532.00 €	742.00 €
Repas de fin d'an- née	540.00 €	1275.50 €
TOTAL	3568.32 €	4956.28 €

Les adhérents ont bénéficié de larges remises accordées par l'Amicale, qui se montent à presque 1.400 €.

18 personnes sont allées voir soit un opéra, soit un ballet à CAP'CINE pour 10 € l'entrée. L'Amicale subventionne la différence.

Elisabeth EVRARD désire démissionner de son poste Nous avons clôturé cette Assemblée Générale par la dégustation des petits fours de la Boulangerie « A Fleur de Pain », accompagnés d'un café de l'Epicerie de MENARS.

> Le lendemain de l'Assemblée, la situation sanitaire nous oblige à nous confiner.

> Nous avions projeté : un voyage à PARIS avec les Cars St-Laurent le 16 Mai et une sortie restaurant au « Bistrot des Hauts de Loire » le 11 Juin, qui ont été annulés.

#### **JEUDI 8 OCTOBRE**

Grace au déconfinement, nous avons pu nous rendre à MONTLIVAULT, en covoiturage, au « Bistrot d'A Coté ». 26 personnes ont le plaisir de faire cette sortie et de se retrouver.



Le masque étant obligatoire, tout le monde le porte, comme un clin d'œil à cette « drôle » d'année 2020.

Au menu : Salade façon César Esturgeon de Loire, grillé Salade Fromage Crème Brulée

#### PUIS NOUS AVONS TOMBE LE MASQUE



En novembre, nouveau confinement. Les restaurants n'ont pas le droit d'ouvrir. Donc nos sorties prévues les 5 Novembre et notre repas de Noël le 12 Décembre, sont annulées.

Une boite de chocolats de la boulangerie de MENARS a été offerte à chaque adhérent.

#### PREVISIONS 2021

Madame EVRARD désirant démissionner, une nouvelle équipe devrait « peut-être » prendre sa place au cours de l'Assemblée Générale, et proposer son programme.

#### VIE DE NOTRE AMICALE

Nous apprenons, en ce début de décembre, le décès de Jean-Jacques MARTIN-VILLEPOU.

Notre Amicale est ouverte à toutes et à tous.

Pour ceux qui désirent le faire, vous pouvez vous renseigner auprès de : Elisabeth EVRARD au 02.54.46.83.49.

Nous nous réunirons tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois à la Salle des Associations (1er étage de la Mairie en attendant la nouvelle salle au rez de chaussée en mars) pour des après-midis jeux : belote, scrabble, rummikub, tarot, etc. de 14h00 à 18h. Ces après-midi sont ouverts à tous ceux qui désirent venir passer un moment de convivialité.

Nous présentons nos meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé à tous nos adhérents, ainsi qu'à tous les habitants de MENARS.

#### **Elisabeth EVRARD**

# Association Sports Loisirs Ménarsoise

Cette année 2020 restera probablement dans la mémoire de l'ASLM, puisque je pense que c'est la première fois que notre fête Nationale du 14 juillet n'a pas pu se dérouler dans notre commune. La pandémie mondiale du COVID qui a plongé le pays dans deux confinements successifs durant cette année 2020 a provoqué l'annulation de presque toutes nos manifestations habituelles telles que le Tournoi de city foot, les feux de la Saint Jean, le tournoi de pétanque et donc également la fête du 14 juillet.

Seule notre randonnée pédestre a pu être organisée au mois de janvier 2020. Celle-ci restera aussi dans la mémoire de l'ASLM mais pour une cause beaucoup plus réjouissante : record de participation battu avec plus de 600 marcheurs.

Dans ce contexte (confinement, gestes barrières, protocole sanitaire), la salle des Charmilles ne peut plus accueillir nos sections de GYMNASTIQUE, QI QONG et ART FLORAL. Ces sections, en y ajoutant LE CLUB DE LECTURE, ont dû s'adapter à cette situation exceptionnelle sans jamais baisser les bras pour faire perdurer ce lien social nécessaire à tous.

Pour cette année 2020, je remercie particulièrement tous les acteurs des sections de l'ASLM. En espérant vivement retrouver tous les Ménarsois pour partager des moments de convivialité lors des manifestations en 2021.

Je souhaite une très belle année 2021 à tous

#### Georges GLÉDEL

Président de l'ASLM

#### **Section Qi Gong**

Depuis plus d'un an maintenant je propose un cours de qigong à Ménars. Aujourd'hui ( 🕌 nous sommes neuf pratiquantes fidèles, ravies de se retrouver chaque semaine.



Le gigong est un travail de l'énergie. Les bienfaits retirés des exercices sont multiples et visent un bénéfice dans la relation à soi, aux autres et à son environnement : état de santé, conscience de la mobilité de son corps, résistance au stress... Petit à petit, les mouvements deviennent souples, naturels, harmonieux, justes et donc efficaces.

Vu les circonstances j'ai suivi les directives gouvernementales et afin de réduire le nombre de participants j'ai proposé deux cours dès septembre. Actuellement ils se déroulent par zoom. Nous avons évidemment hâte de reprendre en présentiel. Les cours ont lieu le lundi et

continuent lors des vacances scolaires. Dès que le temps le permet nous pratiquons à l'extérieur, il serait donc dommage de ne pas pratiquer l'été.





#### **Section Art Floral**

L'année 2020 a été une année très particulière pour les cours d'art floral animés par notre fleuriste madame Wilbert.

En janvier et février nous nous sommes retrouvées le troisième jeudi du mois. En février nous avons réalisé un tiroir décoré avec des

plantes ce qui nous a permis d'avoir pendant le confinement une composition.

En septembre, à la rentrée nous n'avons

pu avoir accès ni à la salle des Charmilles ni à l'ancienne salle des mariages. Pour que nous puissions nous retrouver, Madame Wibert nous a réunies chez elle mais le second confinement a provoqué à nouveau une suspension.





#### **Section Lecture**

Nos 7 membres continuent à s'enrichir de nouvelles lectures, toujours aussi variées.

Comme tous les ans, chacune apporte deux livres en début d'année que l'on se transmet toutes les six semaines afin que chacune ait lu l'ensemble des quatorze livres de l'année. Nous nous retrouvons trois fois au cours de l'année pour échanger sur nos impressions autour d'une collation, et un repas de fin d'année est organisé. Mais la pandémie COVID 19 nous a conduit à adapter nos plannings, et à annuler les sorties prévues au théâtre liées à nos lectures!

En 2019-2020.

- Nous avons pu relativiser notre confinement en découvrant l'histoire d'esclaves, d'enfants et de femmes captives, de personnes juives cachées pendant la guerre, récits où le mot « Privation » prend pleinement son sens ;
- Nos voyages littéraires nous ont emmenées majoritairement cette année en Asie (Chine, Corée, Mongolie, Afghanistan) mais aussi au Maghreb et aux Etats-Unis, sans passer un test PCR;
- Nous avons aussi pu vivre la vie d'un chat, ou constater à quel point les petits détails de la vie en font sa beauté,
- Et notre coup de cœur de l'année : Ombres Chinoises, de Lisa See. Ce roman retrace le parcours d'une jeune américaine d'origine chinoise, qui décide de retourner vivre dans son pays d'origine sous le régime de Mao. Passant de la vie urbaine et privilégiée au monde rural et démuni surtout pendant les trois années de la Grande Famine chinoise, ce livre nous a autant appris sur les conditions de vie difficiles de cette époque que sur les capacités de résilience de l'être humain.

La boîte à lire (Place de Chimay) attend également vos coups de cœur à échanger! C'est sa vocation première, et non d'être un collecteur de vieux livres poussiéreux...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos lectures. Bonnes fêtes de fin d'année à tous!















# Ecole Victor Hugo

#### Ecole Victor Hugo - année scolaire 2019 / 2020

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Ménars – Saint Denis sur Loire – Villerbon compte cette année environ 160 élèves, de la petite section au CM2.

L'école Victor Hugo compte à elle seule 48 élèves, de la GS au CE1. Tout au long de l'année, les deux classes travaillent sur des projets communs, mais également parfois avec toutes les classes du RPI.

Les deux classes de Ménars sont :

- -la classe de GS-CP d'Amélie Saint-Paul et Camille Roussel (le mardi), secondées par Alexandra Trepin, ATSEM.
- -la classe de CP-CE1 d'Aurore Henriot et Claire-Lise Mathon (le jeudi).

#### Voici un résumé de l'année scolaire 2019-2020 :

Dès le début de l'année scolaire, un grand projet a animé l'école! Chanter pour les habitants de Ménars. En effet, avec Emilie Roger, intervenante en musique, les enfants apprennent de beaux chants tout au long de l'année, pourquoi ne pas en faire profiter les Ménarsois? Les CP-CE1 ont préparé de belles invitations que Line a distribué dans toutes les boites aux lettres.

Lundi 30 septembre, c'est le grand jour ! Tous les élèves de l'école se sont rassemblés dans la salle des Charmilles, et ont chanté devant un public constitué de parents et de Ménarsois.



En novembre, l'infirmière scolaire, Mme Benoit-Hamelin, est venue dans la classe de GS-CP expliquer aux enfants la bonne manière de se laver les dents. Tous les enfants ont amené leur brosse à dents! Se laver les dents en classe, c'est amusant!





Fin novembre, les 2 classes sont parties au festival de bande dessinée de Blois : BD Boum!

Le matin, nous avons assisté à un spectacle vivant autour de la BD "La boîte à musique - Bienvenue à Pandorient".

L'illustrateur était présent, et ses dessins étaient projetés sur l'écran en temps réel.

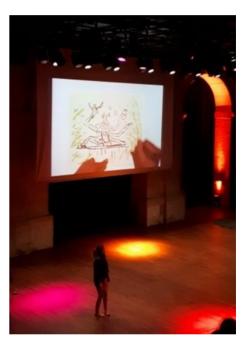
Le midi, les enfants ont profité des jardins de l'évêché, sous un beau soleil! Jeux, pique-nique ...

Et l'après-midi, nous avons eu la chance d'assister à un deuxième spectacle vivant autour de l'album "le bestiaire fabuleux".

Deux artistes nous ont conté de belles histoires, très drôles, en musique.

En petits groupes, les enfants ont pu profiter du festival et des exposants.









Le dernier jour avant les vacances, vendredi 20 décembre, les enfants ont découvert des cadeaux sous le sapin!!

Ils ont passé la journée à découvrir ces jeux, et à s'amuser tous ensemble! On a chanté, et goûté!





Côté sport, nous avons la chance de bénéficier d'un intervenant, Eric Ledouairon, qui vient toutes les semaines! Acrogym, tennis de table, athlétisme... Les enfants ont pu s'essayer à beaucoup de sport!

En plus, les élèves de la classe de CP-CE1 ont suivi un cycle natation à l'Agl'eau. 10 séances pour apprendre à nager, à ne pas avoir peur de l'eau.

Le mardi 28 janvier, la classe de CE1 s'est rendue à Blois pour participer à des activités autour du livre toute la journée. La bibliothèque Abbé Grégoire a accueilli les enfants toute la matinée. Un moment riche et instructif : les enfants ont appris à se repérer dans le secteur jeunesse de la bibliothèque et à trier les livres en fonction des catégories (documentaires, BD, albums, romans...). Ils ont pris beaucoup de plaisir à manipuler les livres et à écouter des histoires, et ont eu le droit d'emprunter un ouvrage chacun.







L'après-midi a été consacré à la découverte de la bande dessinée, avec des activités proposées à la maison de la BD. Les enfants ont pu pique-niquer et lire sur le temps de midi, puis ils ont travaillé autour des cases de BD, des bulles, de la chronologie d'une BD, des dessins....









Cette journée a été très appréciée des enfants!

Puis, le 12 mars, nous avons appris que toutes les écoles de France devaient fermer pour se protéger du coronavirus. Nous avons dû tous nous confiner à domicile. Les sorties scolaires ont été annulées, les projets en cours également.

Les maîtresses ont fait travailler leurs élèves à distance pendant toutes la durée du confinement. Les enfants de soignants ont été accueillis dans les écoles du RPI.

Nous nous sommes retrouvés en mai, par petits groupes. Puis en classe entière pour la fin de l'année scolaire. Nous avons appris les gestes barrière, pour empêcher le coronavirus de s'étendre.



Cette année, il n'y a pas de chorale, ni de fête d'école, ni d'Olympiades... Mais ce n'est que partie remise!!

**Amélie Saint-Paul** 

Directrice

# Projets pour l'année scolaire 2020-2021 (en espérant un protocole allégé qui permette tout cela)

- intervention de Mme Benoit-Hamelin, infirmière scolaire, à propos de l'hygiène dentaire.
- suivi du Vendée Globe par la classe de CE1-CE2.
- participation des 2 classes au prix littéraire des incorruptibles.
- interventions des bénévoles de « Lire et faire lire » auprès des élèves.
- février et mars : interventions de Valeco autour de la gestion des déchets.
- participation des 2 classes au salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt, avec interventions d'auteurs et illustrateurs dans les classes. (Laetitia Le Saux en GS-CP, et Marie Sellier en CE1-CE2)
- début avril, les CE1-CE2 iront à Marolles au CDPNE pour des animations autour de la nature et de la forêt.
- fin avril : des animateurs du CDPNE viennent dans la classe de GS-CP pour des ateliers autour du développement durable (fabrication de papier recyclé et compostage)
- mai : chorale du Printemps à Fossé pour tous les élèves du RPI.
- fin mai : découverte de la faune ligérienne, balade en bateau.
- juin : randonnée jusqu'au parc des Mées.
- fin juin : fête d'école et Olympiades, regroupant tous les enfants du RPI.

# Ecole du Sacré-Coeur

Une année scolaire 2019/2020 qui avait bien commencé mais c'était sans compter sur la vague déferlante de la COVID19





Tous heureux en ce 1<sup>er</sup> jour de rentrée!

Puis vint le jour de l'intégration avec, pour mieux se connaître, des jeux basés sur la coopération, valeur mise en avant dans notre établissement.





Pour bien démarrer la matinée, n'oublions pas de nous saluer en nous passant le ballon!





Il sera ainsi plus facile de se faire confiance pour être guidé les yeux bandés sur le franchissement du banc ou sur la course à l'aveugle!

En octobre, <u>rencontre avec des basketteurs de l'ADA</u>, grâce à une initiative de CORINNE, notre cantinière.





Pour continuer la rubrique sport, les enseignantes ont organisé un <u>cross</u> « <u>enfants/parents</u> » au bord de la Loire, un samedi matin qui a ravi tous les participants.





Après les courses des élèves par classe, vint la course des parents qui a regroupé une trentaine de sportifs sous les encouragements de leurs enfants

Puis déjà se profile la <u>perspective de</u>

NOËL avec le marché organisé par l'association des parents d'élèves.



Plusieurs producteurs locaux (huitres, escargots, miel) et vendeurs de bijoux, vêtements s'étaient installés dans la cour de l'école. Les visiteurs pouvaient aussi déguster les crêpes préparées par les parents et les plus jeunes se faire maquiller.





Arrêtons –nous sur le thème du projet pédagogique de cette année :

#### « Protégeons la maison commune »

Oui soucions –nous de notre planète bien maltraitée!!

Pour cela pensons à trier et découvrons le **<u>tri sélectif</u>** avec Val Eco qui est intervenu dans les classes.







Quel conteneur pour cet emballage? et pour celui-ci?

Un apprentissage bien utile pour alléger nos poubelles!





Et chaque classe trie maintenant le papier à recycle, un enfant étant chargé chaque semaine de se rendre en famille au conteneur avec la collecte de la semaine, le plus souvent conséquente dans une école !!

Autant de papiers recyclés autant d'arbres sauvés !! et même les plus petits sont fiers de participer à la protection de la planète !



Une idée pour limiter nos déchets : nous avons lancé l'opération « gouters sans déchets ».

Chaque jeudi, chaque enfant restant à la garderie du soir est invité à garnir sa boîte à gouter d'une préparation non emballée. Et beaucoup de familles ont relevé le challenge, profitant du mercredi pour cuisiner en famille un gâteau, des crêpes, une salade de fruits ...que chacun est ravi de montrer à la classe.





Et les goûters ne sont pas des moins alléchants au contraire !!!



Les habitudes se maintiennent au fil du temps, tout en variant selon les disponibilités familiales.

A l'école, on s'entraine aussi à préparer d'autres goûters. Avant les vacances de chaque période, chaque classe cuisine pour partager avec l'ensemble des élèves.

En décembre, goûter de tartines.



Avant les vacances de février, les soupes furent mises à l'honneur :

Un régal pour beaucoup mais un gros effort pour certains qui ont fait une légère dégustation!



Epluchage puis dégustation en plein air sous le soleil hivernal!

En janvier, sorties à Blois pour les 2 classes primaires :

Les plus grands ont été accueillis à la **cathédrale** par le Père Sébastien NEUVILLE pour une visite particulière jusqu'à la crypte en contrebas.





Quant aux CP/CE ils ont rejoint le **muséum d'histoire naturelle** pour une exposition sur la faune et la flore de notre région.

Les plus jeunes, soucieux du bien-être des oiseaux, se préoccupent de les abriter et de les nourrir et chacun est invité à partir d'une bouteille à fabriquer une mangeoire qui trouvera sa place dans le jardin. Un autre moyen de recycler le plastique ...





Ils ont aussi découvert la technique de la pâte à papier et ont ainsi réalisé des cartes qui seront offertes en fin d'année lors de la fête des parents.

Quel travail pour transformer le vieux journaux en nouveau papier!!

A l'approche du printemps, les <u>séances d'initiation</u> <u>au rugby</u> peuvent commencer pour la plus grande joie des élèves du primaire sous la conduite de Mr GOSSEAUME du comité rugby 41.



#### Mais en cette mi-mars 2020, tout s'arrête!!

Le confinement est décrété, l'école s'arrête et chacun travaille dans sa maison sauf quelques élèves, enfants de soignants, qui ont continué à venir avec les enseignantes qui assuraient l'encadrement tout en maintenant le lien avec les confinés.

Difficile et triste période pour tous à laquelle il a fallu s'adapter pour poursuivre les apprentissages. Cours envoyés par mail, contact en continu entre enseignantes et élèves avec le réseau WhatsApp, séances en visio ...

De nouvelles façons d'enseigner font donc leur apparition. L'important est de maintenir le contact et de permettre à chaque élève de poursuivre ses apprentissages.

Les élèves et leurs parents n'ont pas manqué d'imagination non plus et transmettaient à tous leurs réalisations.

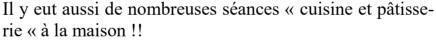


Certains, sur le thème de l'année, ont continué à recycler et ont produit de belles compositions :

Des bouteilles, pots de yaourt reconvertis en magnifiques fleurs pour chasser la morosité et fêter le printemps.



D'autres ont pris leur plume pour imiter une poésie, tandis que les sportifs continuaient l'entraînement, frustrés de ne plus pouvoir pratiquer.





Nous avons aussi été témoins de challenge à distance :

Qui dit mieux ??



Les élèves ont aussi été sensibilisés à l'isolement dans les EPHAD et nous les avons sollicités pour envoyer leurs dessins à celui de Vineuil.





Pâques est aussi arrivé! Avec des échanges toujours virtuels.

Puis enfin le 11 mai, c'est la reprise avec des effectifs réduits mais un protocole bien installé pour faire face.

Avec un groupe de parents d'élèves, la distanciation se visualise au sol, dans la cour, dans les classes, un barnum est installé en

plein air pour accueillir plus d'élèves.



Les jeux deviennent inaccessibles au grand dam des enfants, qui ont pourtant fait preuve d'une grande capacité d'adaptation à cette nouvelle vie !!





Une nouvelle expérience pour « se donner la main » !! ou pour prati-

quer l'activité physique.







Une randonnée hebdomadaire sur les bords de la Loire pour la classe de CP/CE.

Peu à peu les effectifs ont grossi et fin juin presque tous les enfants avaient repris.

Mais cette fin d'année ne ressemblait pas aux autres : pas de sortie scolaire, pas de fête de fin d'année !

Alors il a fallu trouver quelques stratagèmes pour ressentir la légèreté d'une fin d'année scolaire.

Chaque classe, à tour de rôle, s'est vu proposer un aprèsmidi « jeux de plein air » en présence de quelques parents.









Des moments de joie grandement partagés pour oublier les restrictions!

Pour les élèves de CM2, cette dernière année à l'école primaire restera gravée dans leur mémoire même si tous les 6 avaient repris la classe.

Afin de marquer davantage ce passage, les enseignantes les ont invités avec leurs parents à

un pique-nique au sein de l'école.

Un temps de convivialité durant lequel chacun a reçu un dictionnaire de langue pour son entrée au collège, offert par l'association des parents d'élèves.

Ils ont aussi reçu le livre des fables de la Fontaine que le ministère de l'éducation nationale envoie à chaque CM2.



En septembre de cette année, l'école a repris avec la poursuite du protocole sanitaire, jusqu'à quand ? Aucune réponse ne se profile à l'horizon mais gardons espoir en ce début 2021.

## Marie Pierre Dubreuil

Directrice

Les enfants de l'école Sacré-Cœur de Ménars vous souhaitent une belle année et formulent des vœux pour la planète.



# Les formalités administratives

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de nais- sance	Indiquer date de naissance, nom, prénom	Gratuit	Personnes nées à l'étranger, s'adresser Service Central Etat Civil à Nantes
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de ma- riage	Indiquer date du mariage, nom, prénoms	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom, prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile, ou internet avant le 20 février 2020	Pièce d'identité ; justificatif de domicile (Quittance loyer, Edf)	Gratuit	Avoir plus de 18 ans Nationalité Française
Carte nationale d'identité	Mairie ou Com- mune équipée d'un dispositif de recueil (Mer, Blois, La Chaussée ou Vineuil)	2 photos d'identité, extrait d'acte de naissance (si 1ère demande ou perte), justificatif domicile, an- cienne carte	25 € (timbres fisc.) Gratuit si l'ancienne est restituée	Si ancienne est perdue ou volée Durée :15 ans pour majeur 10 ans pour mineur
Passeport biométrique	Mairie ou Com- mune équipée d'un dispositif de recueil (Mer, Blois, La Chaussée ou Vineuil)	Carte d'identité, 2 photos, extrait acte de naissance + justificatif de domicile	<i>Timbre fiscal :</i> Majeur 86 € Mineur 15 à 18 ans : 42 € - de 15 ans : 17 €	Durée de validité Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille Gratuit		L'intéressé doit se présenter en mairie
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire natio- nal, 107 rue Landreau, 44079 Nantes	Copie du livret de famille	Copie du livret de famille Gratuit	
Certificat de nationalité fran- çaise	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Variable suivant les cas, se ren- seigner au tribunal	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile		Gratuit	Préciser date mariage et état civil enfants
Demande d'alignement permission de voirie	Mairie du domicile	Faire une demande écrite	Gratuit	
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Attestation sur l'honneur	Gratuit	Imprimé en mairie
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte d'identité	Gratuit	L'intéressé doit se présenter en mairie
Délivrance du permis de chasser	Fédération	Demande d'examen, 2 photos, copie du livret de famille + auto- risation parentale pour les mi- neurs	Règlement par chèque	
Carte grise	Internet	Dossier de demande d'immatri- culation, justificatifs domicile et identité	Selon puis- sance du véhi- cule	
Permis de construire Déclaration préalable Certificat d'urbanisme	Mairie du domicile	Variable suivant le cas, se renseigner à la mairie ou à la DDT	Gratuit	
Validation du permis de chasser	Banques et Perception	Permis de chasser, attestation d'assurance	Timbre de chasse	Redevance variable selon nature du permis



Le Pays des Châteaux, une instance dédiée à l'accompagnement du développement territorial

## Financer l'innovation par le programme LEADER

Le programme LEADER est un dispositif de financement européen qui permet d'accompagner des initiatives innovantes et expérimentales en milieu périurbain et rural. Puissant levier de développement local, il est porté par le Pays des Châteaux et a permis de financer 46 projets depuis 2016, pour un montant de plus d'1 million de FEADER alloué.

Parmi les projets financés en 2020 : « Amour Amor » une coopération artistique internationale entre la France et l'Italie, portée par deux compagnies culturelles.

Ou encore la création d'un parcours de filets suspendus à Valloire-sur-Cisse.

## L'accompagnement touristique pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, impactant de plein fouet de nombreux acteurs économiques et en particulier touristiques.

C'est pourquoi, afin de relancer au mieux la saison touristique, le Pays des Châteaux, sollicité par la Région Centre Val de Loire, a mobilisé 40 000€ de taxe de séjour dans un vaste plan de communication touristique destiné à la relance. Cette opération « Envie de ... » s'adresse aussi bien à une clientèle locale que nationale.

Pays des Châteaux accompagne également financièrement l'émergence de festivals et d'animations au cœur de nos villages durant la saison touristique grâce à la taxe de séjour. 37 événements ont pu bénéficier de ce fonds de soutien et les règles ont exceptionnellement été modifiées afin de soutenir au mieux les acteurs culturels à traverser la crise sanitaire.

# **Engagement d'une** réflexion sur les espaces de travail partagés (coworking)

collaboration l'association Work'in Blois, gestionnaire de l'espace de travail partagé l'Hôte Bureau situé en centre-ville de Blois, le Pays des Châteaux étudie les potentiels du territoire pour développer ce type d'espaces. II proposera prochainement un guide à destination des élus qui souhaiteraient installer un espace de coworking sur sa commune afin de les aider dans leur réflexion et leur fournir des clefs de réussite.

# Regroupement de la collecte de Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Pays des Châteaux a décidé, par délibération du 29/11/2019, d'effectuer un regroupement. C'est-à-dire proposer un service mutualisé à l'ensemble des communes du Pays, pour la gestion et la valorisation des CEE issus de la rénovation du patrimoine communal et le remplacement de l'éclairage public. La collectivité doit signer la convention d'habilitation après approbation de son assemblée délibérante.

# Renouvellement des instances du Pays

Suite aux élections municipales, le Pays des Châteaux a procédé au renouvellement de ses instances début septembre 2020.

Christophe DEGRUELLE a été réélu Président pour la durée du mandat 2020-2026.

Près de la moitié du comité syndical, instance délibérative du Pays, a été renouvelée.



# La reconnaissance du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Depuis 2018, le PAT vise à faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour tous les publics. Ce projet a récemment été reconnu par le Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation ainsi que par la Région Centre Val de Loire.

Plusieurs actions ont été mises en place dont une enquête sur l'alimentation. Les défis de l'Alimentation ont quant à eux été repoussés dû au confinement.



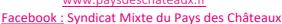
# De nouveaux projets financés avant le bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale

En 2020, année précédant le bilan à mi-parcours prévu en 2021, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a permis d'aider près de 50 projets du territoire. Citons par exemple :

- l'acquisition de matériels permettant une gestion alternative des espaces verts par la Communauté de communes du Grand Chambord
- l'aménagement de la place de l'église à Maves
- la réalisation d'une installation artistique et numérique dans une salle de la Maison des vins de Cheverny (salle immersive à 360°).

## Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr





# Haglopolys

# AVEC AGGLOPOLYS, AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT!

Rénovation énergétique, adaptation de logement, vétusté... Quel que soit votre projet, le dispositif Rénov'Habitat vous accompagne : conseils techniques, appui administratif et aides financières.



Agglopolys a souhaité renforcer sa politique d'amélioration de l'habitat privé en créant un dispositif ambitieux : Rénov'Habitat. Dans le maquis des aides et démarchages commerciaux, c'est un accompagnement complet, personnalisé et gratuit qui vous proposé.

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches
- · Des aides financières pour alléger votre facture.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### Optimisez le confort thermique de votre maison

Ne plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, rendre son logement moins énergivore pour réduire la facture d'énergie et limiter son impact sur l'environnement, donner de la valeur à son bien. Pour des travaux d'isolation des combles, des murs, ventilation, équipement de chauffage, fenêtre double vitrage, robinet thermostatique...

## ADAPTATION AU LOGEMENT

#### Améliorez votre autonomie chez vous

Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Pour le remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, la pose de barres d'appui, l'installation de WC surélevés, de volets roulants électriques, d'un monte-escalier, d'une rampe d'accès extérieure, l'élargissement d'une porte intérieure, la motorisation de portail...

#### VÉTUSTÉ

## Réhabilitez votre logement vétuste

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions ? Pour des travaux de mise aux normes, la réfection du système d'eau chaude sanitaire et de chauffage, la création d'une salle de bains...

#### Pour en bénéficier...

- Effectuer des travaux de rénovation, et non de construction ou d'extension
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Montant minimum des travaux : 1 500 € (excepté les travaux d'adaptation)
- Logement situé sur le territoire d'Agglopolys.
- D'autres conditions s'appliquent suivant la nature des travaux (ressources, type de logement...).

#### En savoir plus : agglopolys.fr

Pour tout projet, toute question, contactez le Conseiller Rénov'Habitat: 02 54 56 49 99/renov-habitat@agglopolys.fr

Avec l'Agence nationale de l'habitat, la Banque des territoires, le Fonds européen de développement régional, la Région Centre-Val de Loire, l'Agence départementale d'information sur le logement de Loir-et-Cher et SoliHA.



# PLUI ET CONSTRUCTIBILITÉ DES PARCELLES

Agglopolys s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-déplacements (PLUi-HD). Les différentes pièces du futur document d'urbanisme, dont le zonage et le règlement, sont en cours d'élaboration. Des temps de communication avec les habitant d'Agglopolys sont prévus en 2021 avant une enquête publique, pour une mise en application au second semestre 2022.

Si vous vous posez des questions sur la constructibilité de vos parcelles, voici les grands principes à retenir :

### Comment se fait le choix des zones constructibles ?

Différentes lois ont progressivement enrichi le code de l'urbanisme pour protéger les espaces agricoles et les espaces forestiers et naturels de l'urbanisation. Il s'agit de maintenir les terres agricoles exploitées ou en friches garantes de l'autonomie alimentaire du territoire, ne pas rendre plus difficile leur exploitation, et de protéger les espaces jouant un rôle pour la biodiversité, le climat et la qualité de l'air.

La mise en place ou le maintien de zones constructibles doit être justifié par les besoins réels du territoire pour les 15 années à venir. La priorité est de réaliser les nouveaux logements dans les espaces déjà bâtis (divisions foncières, remise sur le marché du logement vacant...). La localisation des zones à construire doit être analysée au regard de plusieurs enjeux : risques, paysage, biodiversité, agriculture, proximité des services et des emplois...

La construction dans les hameaux fait l'objet d'une attention particulière pour ne pas augmenter de manière trop importante le nombre d'habitants dans ces secteurs (passage d'engins agricoles, nuisances sonores/poussières...). Ainsi il ne sera plus possible de construire de nouvelle habitation dans les hameaux de petite taille.

Des terrains qui étaient constructibles deviennent inconstructibles. Comment leurs propriétaires seront-ils informés ? Comment les futurs acquéreurs peuvent-ils s'assurer de la constructibilité d'une parcelle ?

Le caractère constructible ou non d'un terrain n'est pas immuable. Un terrain n'est pas automatiquement constructible de manière indéfinie, l'urbanisme fait régulièrement l'objet de nouvelles lois pour s'adapter aux contraintes environnementales, aux besoins sociaux...

Les propriétaires sont tenus de se tenir informés sur l'évolution des règles d'urbanisme, il ne sera pas réalisé de communiqué à portée individuelle. Ils peuvent contester ces évolutions, mais c'est l'intérêt général qui prime. Des réunions publiques seront organisées début 2021, un registre est tenu dans chaque mairie et une fois le projet de PLUi-HD arrêté, une enquête publique sera menée avant son approbation définitive.

Dès lors, dans le cas où un projet de construction irait à l'encontre des futures règles applicables du PLUi-HD, l'octroi du permis de construire peut être suspendu pendant 2 ans ; c'est ce qu'on appelle « le sursis à statuer ». Lors de la vente d'un terrain, pour l'acheteur il est judicieux de faire inscrire dans le compromis de vente une condition suspensive liée à l'obtention d'un permis de construire purgé de tout recours.

Des constructions existantes se retrouvent en zone non constructible. Perdront-elles de la valeur, ne pourrontelles plus être vendues ?

Une construction bâtie légalement avant le PLUi-HD peut effectivement se retrouver en zone agricole ou naturelle, par principe inconstructible. Ces biens pourront toujours être vendus, ils seront toujours recherchés par les acquéreurs souhaitant habiter un milieu rural, avec un grand terrain, sans risque de voir se construire de nouvelles maisons autour :

- s'il s'agit d'une habitation : des extensions et des annexes (piscine, garage...) pourront être réalisées. Une règle précisera les seuils à ne pas dépasser.
- s'il s'agit d'un ancien bâtiment agricole : certains bâtiments seront repérés sur le plan de zonage afin de permettre au propriétaire de demander un changement de destination en vue de la réalisation d'un projet en ces murs (pour y faire un logement, un atelier d'artisanat, un gîte...).
- la reconstruction à l'identique sera autorisée dans les zones Agricoles et dans les zones Naturelles (hors forêts et vallées inondables).

Pour plus d'informations sur le PLUi-HD, rendez-vous sur agglopolys.fr/plui ou dans votre mairie.

# AZALYS, UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE

Azalys, ce sont des lignes régulières de bus, mais aussi du transport scolaire, une offre de transport à la demande, ou encore une offre pour les personnes à mobilité réduite. Le tout, avec des tarifs attractifs.

Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public (DSP) des transports en commun Azalys pour la période 2021/2029, le réseau sera modifié au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## 7 lignes sur le coeur d'agglomération

Les lignes A, B, C, D, E, F et G desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou. Elles fonctionnent du lundi au samedi toute l'année, sauf la ligne G qui fonctionne du lundi au vendredi. Les lignes B, C et D circulent également les dimanches et jours fériés (hors 1er mai).

## Une navette de centre-ville à Blois

La navette électrique gratuite de centre-ville, circulant du lundi au samedi (hors jours fériés), avec un passage toutes les 13 minutes, dessert dorénavant le quartier Vienne également (15 arrêts desservis en tout).

## CONNAITRE LES HORAIRES DE BUS EN TEMPS RÉEL!

- 1. En flashant le QR Code à l'arrêt de bus
- 2. Par SMS au 31014 (coût d'un SMS normal) Envoyer azalys suivi du n° de l'arrêt et éventuellement la lettre de la ligne utilisée. Ajouter un espace entre le code de l'arrêt et la lettre de la ligne utilisée.
- 3. Par téléphone au 02 900 800 45 (prix d'un appel local) Utiliser les équivalences suivantes :
  Ligne A=1 / Ligne B=2 / Ligne C = 3 / Ligne D = 4 / Ligne E = 5 / Ligne F = 6 / Ligne G = 7
  Navette de centre-ville = 8
- En consultant le site internet d'AZALYS azalys-blois.fr ou en téléchargeant le widget.

# 10 lignes du réseau Rémi au tarif du réseau Azalys

Certaines communes d'Agglopolys sont également desservies par le réseau Rémi du Conseil régional Centre-Val de Loire. Ces lignes ne sont pas réservées aux scolaires. Elles peuvent être empruntées avec les tickets et abonnements du réseau Azalys, sur le périmètre d'Agglopolys.

Consultez les lignes Rémi sur le site : www.remi-centrevaldeloire.fr.

## Les lignes scolaires

35 lignes scolaires numérotées S1, S2, etc, desservent les établissements de Blois, le collège Marcel-Carné à Vineuil et le collège Joseph-Crocheton à Onzain. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles ne sont pas uniquement réservées aux scolaires.

Retrouvez ces lignes sur www.azalys-blois.fr.

# Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys!

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, depuis n'importe quel arrêt des lignes A à G. Pour cela, il suffit de réserver au 09 693 693 41, au plus tard la veille avant 17h (et le samedi pour le lundi matin).

Lieu d'arrivée	Du lundi au vendredi, heure d'arrivée
Gare SNCF	6h25
Denis Papin	6h30

Service du soir depuis Denis Papin et Gare SNCF Le soir, repartez du centre-ville de Blois et de la gare SNCF vers n'importe quel arrêt des lignes A à G. Pas besoin de réserver! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

Lieu de départ	Heures de départ, du lundi au samedi				
Denis Papin	20h25	21h20	22h25		
Gare SNCF	20h30	21h25	22h30		
Lieu de départ	Heures de départ, dimanches et jours fériés (hors 1" mai)				
Denis Papin	19h10				
Gare SNCF	19h15				

#### Service du soir depuis Cap Ciné

Les vendredis et samedis soirs toute l'année, profitez d'une dernière séance de cinéma ou d'un restaurant. Azalys vous remmène chez vous ! 3 départs vers n'importe quel arrêt des lignes A à G : 22h15, 23h15, 00h15. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer au conducteur votre arrêt de descente lorsque vous montez dans le bus.

## Résago : le transport à la demande

cile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

Pour Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil, ce service est accessible à toutes les personnes qui habitent à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'un arrêt des lignes fortes A, B, C, D et E du réseau AZALYS. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ou- Heures de départ des points d'arrêts (trajet retour) : vert à tous les habitants.

## Les 16 points de destination :

- · Centre-ville de Blois (Denis-Papin, République, centre administratif)
- Gare SNCF de Blois
- Centre hospitalier de Blois
- Polyclinique de La Chaussée Saint-Victor
- Agl'Eau
- Cap'Ciné
- · Bowling World
- Le Parc des Mées
- · La Chrysalide (Vineuil)
- · Centre Commercial «La Salamandre»
- Centre commercial «Blois 2»
- Centre commercial «La Renaissance»
- · Gare SNCF d'Onzain
- Centre-ville d'Onzain

### Les horaires

Résago permet d'effectuer des déplacements du domi- Heures d'arrivée aux points d'arrêts (trajet aller), à plus ou moins 10 minutes :

Du lundi au samedi						
9h 10h30 14h 15h30						
Dimanche et jour férié (sauf 1er mai)						
/	10h30	/	15h30			

Du lundi au samedi						
11h 12h30 16h 18h						
Dimanche et jour férié (sauf 1er mai)						
/	12h30	/	18h			

## Tarifs Résago

Pass Résago 1 trajet : 2,50 €

Pass Résago solidaire 1 trajet (quotient familial inférieur

à 650) : 1,25 €

#### La réservation de Résago

Pour réserver son transport RESAGO, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 (prix d'un appel local) ou de remplir le formulaire en ligne sur le site d'Azalys : azalys-blois.fr Le transport peut être réservé d'une semaine à

l'avance jusqu'à :

- 17h la veille du transport
- · Le samedi jusqu'à 17h pour les courses du dimanche et du lundi

## Handigo

Handigo est un service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. Il permet de se déplacer de porte à porte, grâce à un véhicule adapté, sur tout le territoire d'Agglopolys en substitution des lignes régulières de transport des voyageurs. Il fonctionne de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et jours fériés (hors 1er mai).



#### Handigo, pour qui?

Handigo est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant. Il est également accessible aux personnes semi-valides après validation par une commission d'accès (une journée d'inscription est organisée tous les deux mois à cette fin).

#### Réservations

Une fois votre inscription au service validée par la commission d'accès, vous pouvez réserver votre transport au 09 693 693 41 (du lundi au samedi de 7h à 19h) ou sur azalys-blois.fr

Les réservations pour les trajets domicile-travail et rendez-vous médicaux doivent être effectuées 48h ouvrables à l'avance, et jusqu'à une semaine à l'avance.

Pour les autres trajets, le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 17h la veille du transport
- le samedi jusqu'à 17h pour un transport le dimanche ou le lundi matin

Les tarifs sont identiques à ceux du réseau Azalys (ex. Pass 1h:1,25€)

## Tarifs (lignes régulières Azalys et du réseau Rémi, services du matin et du soir, Handigo)

Pass 1 heure: 1,25 €

#### Pass occasionnels

 Pass 2 x 1H : 2,30 € Pass 10 x 1H : 10,60 € Pass 24 H: 3,20 €

#### Abonnements mensuels

 - 26 ans: 18,60 € 26/69 ans:30 € 70 ans et +: 19,50 €

 Tarification solidaire (quotient familial inférieur à 650) : de 3€ à 15€/mois.

#### Le Pass liberté

Le Pass Liberté vous permet de voyager librement, sans abonnement ni monnaie et à tarif préférentiel !

Vous prenez le bus assez souvent mais pas suffisamment pour souscrire un abonnement mensuel ou annuel, vous n'avez jamais de monnaie sur vous, le nouveau Pass Liberté est fait pour vous !

#### Le principe

A chaque montée dans le bus, vous validez votre carte « Pass Liberté ».

Vous serez prélevé, en différé, de la somme des trajets effectués, directement sur votre compte. Vous voyagez et payez après.

## Le Pass Liberté dans le détail

- · Librement : paiement différé, par prélèvement automatique (Ex. : vous êtes prélevé le 5 novembre pour les voyages effectués du 1<sup>er</sup> au 30 septembre).
- · Sans abonnement : l'adhésion est gratuite et sans engagement sur la durée. Seulement 2 € vous seront demandés pour créer votre carte sans contact.
- Sans monnaie : plus besoin de prévoir de la monnaie à bord du bus. Vous payez après coup les voyages
- À tarif préférentiel : vous payez 1,06 € par voyage (1heure de déplacement), au lieu de 1,25 € pour un Pass 1h.

## Points de vente des titres de transport

Vous pouvez acheter vos titres de transport dans une vingtaine de points de vente répartis sur tout le territoire d'Agglopolys ! En plus de l'agence commerciale située 3 rue du Commerce à Blois, retrouvez la liste des dépositaires pour acheter ou recharger tous vos titres de transport Azalys sur le site internet azalys-blois.fr.

## CALCUL DE VOTRE ITINÉRAIRE

Pour trouver votre trajet personnalisé, rendez-vous sur azalys-blois.fr! Un module vous permet de trouver le trajet le plus rapide, avec le moins de correspondance ou le moins de marche à pied, selon vos souhaits!



## Voyager dans toute la région avec JV-Malin

Les titres de transport identifiés sur une face « JV Malin » sont le fruit d'un travail de l'ensemble des autorités organisatrices de transports de la région Centre-Val de Loire. Ils garantissent une inter-opérabilité des systèmes billettiques permettant de charger des abonnements de bus et des titres SNCF, ceux du réseau Fil Bleu de Tours, TAO d'Orléans, Filibus de Chartres et du réseau Azalys. A terme, les usagers pourront emprunter l'ensemble des modes de transports publics de la région avec ce système.

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETTERIES, COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des déchets ménagers est assurée sur votre commune par la Communauté d'agglomération de Blois.

## La collecte des ordures ménagères

Dans votre commune, le jour de collecte est le xxxxxxx.

Elle s'effectue en porte à porte, le matin de 5h à 12h30, à l'aide de bacs roulants. Le bac doit être sorti la veille de la collecte à partir de 19h.

Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique dès que possible pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides, de cendres. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie.



Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans le bac. Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.

Chaque foyer est doté d'un bac mis à disposition par la Communauté d'agglomération de Blois, qui assure un service gratuit de maintenance en cas de casse ou de détérioration.

L'entretien et le nettoyage du bac sont de la responsabilité des habitants.

## Les jours fériés

La collecte est maintenue les jours fériés, sauf les 1<sup>ee</sup> janvier, 1<sup>ee</sup> mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

# Les déchets recyclables

Ils sont à déposer dans les Points Tri répartis sur l'ensemble du territoire.

Trois types de conteneurs sont à disposition pour trier :

- · les bouteilles, pots et bocaux en verre.
- les journaux-magazines, les catalogues et annuaires, les lettres et impressions, les enveloppes blanches, les petits cartons (boîte de céréales, paquet de gâteaux, carton entourant les produits laitiers, boîtes à chaussures, etc...) et les briques alimentaires.
- les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et canettes métalliques, les aérosols et barquettes en aluminium.

#### Astuces !

- Pensez à compacter vos bouteilles en plastique et aplatir vos cartons : moins volumineux, ils rempliront ainsi moins vite le conteneur de tri!
- Les cartons de moyenne et grande taille (emballages de meubles, d'électroménager, de jouets...) doivent être apportés à la déchetterie. Il est interdit de les jeter dans les Points Tri. En effet, ces cartons gênent le remplissage et le vidage des conteneurs de tri.
- Déposez les emballages en vrac : s'ils sont enfermés dans des sacs ou imbriqués, ils ne seront pas recyclés.
- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider.



## Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

#### Sont interdits:

- les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur),
- · médicaments (retour pharmacie),
- l'amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

## Des bornes Habit Box



Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Retrouvez la liste des Habit box sur agglopolys.fr

## Réduisons nos déchets!

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Aussi, pour réduire le poids et la nocivité de nos poubelles, repensons nos comportements et nos pratiques de consommation. Par exemple :

Les déchets verts, c'est bon pour la terre!

Pour limiter vos déplacements en déchetterie, pensez à réutiliser vos déchets végétaux à domicile!

Le compostage permet de transformer les déchets de jardin et de cuisine en engrais naturel.

Le broyage fournit un paillage utile au sol et aux plantations (rétention de l'humidité, production d'humus).

Pour commander un composteur et/ou louer un broyeur, renseignez-vous auprès du Syndicat de traitement des déchets ValEco au 02 54 74 62 53 ou sur valeco41.fr



#### Dites Stop au gaspillage alimentaire!

Chaque année, en France, nous jetons en moyenne près de 20 Kg de nourriture par personne, dont 7 Kg d'aliments encore emballés! Des gestes simples permettent de réduire le gaspillage alimentaire:

- acheter et cuisiner les bonnes quantités ;
- · congeler ou accommoder les restes ;
- être vigilant sur les dates de péremption ;
- · bien conserver ses aliments.



## Consignes spéciales Covid-19

- Pour réduire la quantité de nos déchets, privilégions les masques en tissu lavables!
- Les masques jetables, assemblages de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques (et parfois même de pièces en métal pour pincer le contour du nez), ne sont pas destinés au recyclage.

Alors, adoptez les bons gestes face au coronavirus :

- Jetez vos mouchoirs à usage unique, gants, masques de protection et lingettes de nettoyage dans un sac hermétique et placez-le dans un sac-poubelle. Il est recommandé de stocker ces déchets pendant 24h.
- Pensez à bien fermer vos sacs-poubelles avant de les placer dans les conteneurs à ordures ménagères.

## Dépôts sauvages : c'est interdit!

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Abandonner des sacs, des cartons, des matelas, et autres déchets dans la nature, sur le trottoir, en bas

des immeubles, et même à côté des conteneurs de tri, est considéré comme un dépôt sauvage. Le Code Pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€ (article R.635-8).



### Le saviez-vous?

## Les artisans et commerçants s'engagent aussi dans la réduction de leurs déchets!

Une centaine de professionnels des métiers de l'alimentaire (boulanger, charcutier, restaurateur, traiteur...) ont mis en œuvre des actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire,

réemploi et réparation font désormais partie de leur pratiques quotidiennes !

Consultez la liste des professionnels labellisés Ecodéfis sur agglopolys.fr



#### Pour toute question:

agglopolys.fr (rubrique infos pratiques/collecte des déchets). Tél. 02 54 58 57 57.

# Jours de collecte des déchets ménagers

<ul> <li>Averdon</li> </ul>	Jeudi
<ul> <li>Candé-sur-Beuvron</li> </ul>	Lundi
Cellettes	Lundi
• Chailles	
<ul> <li>Chambon-sur-Cisse</li> </ul>	Vendredi
Champigny-en-Beauce	Jeudi
Chaumont-sur-Loire	Vendredi
<ul> <li>Cheverny</li> </ul>	Jeudi
<ul> <li>Chitenay</li> </ul>	Lundi
Chouzy-sur-Cisse	Vendredi
• Cormeray	Jeudi
Coulanges	Vendredi
Cour-Cheverny	
• Fossé	
• Françay	Mardi
Herbault	

• La Chapelle-Vendômoise	Jeud
<ul> <li>La Chaussé Saint-Victor</li> </ul>	
<ul> <li>Lancôme</li> </ul>	Mard
Les Montils	
Marolles	Jeud
• Ménars	Mard
<ul> <li>Mesland</li> </ul>	
<ul> <li>Molineuf</li> </ul>	Mard
Monteaux	. Vendred
Monthou-sur-Bièvre	
Onzain	. Vendred
<ul> <li>Orchaise</li> </ul>	
Rilly-sur-Loire	. Vendred
Saint-Bohaire	Mard
Saint-Cyr-du-Gault	Mard

Saint-Denis-sur-Loire Mardi
· Saint-Etienne-des-Guérets Mardi
• Saint-Gervais-la-Forêt Lundi
· Saint-Lubin-en-Vergonnois Mardi
<ul> <li>Saint-Sulpice-de-Pommeray Mardi</li> </ul>
• Sambin Lundi
Santenay Mardi
Seillac Vendredi
• Seur Lundi
Veuves Vendredi
Valaire Lundi
Villebarou Jeudi
Villefrancœur Jeudi
Villerbon Mardi
Vineuil Mercredi

# Horaires des déchetteries d'Agglopolys

Matin: 9h - 12h30 / Après-midi: 14h - 17h30 Fermeture des portes à 12h20 et 17h20 Fermeture dimanche et jours fériés

Il est recommandé d'utiliser des bâches et des sangles pour couvrir et maintenir les déchets afin d'éviter qu'ils "s'envolent" durant le trajet jusqu'à la déchetterie.

	Lu	ndi	Ma	rdi	Men	credi	Je	udi	Vend	iredi	Sam	redi
Euvert Fermé	Hatin	AM	Matin	AH	Matin	АМ	Hatin	AM	Matin	AM	Matin	АМ
Blois Nord												
Blois Sud												
Candé-sur-Beuvron												
Cellettes												
Chouzy-sur-Clase												
Herbault												
La Chapelle-Vendômoise												
La Chaussée-Saint-Victor												
Molineuf												
Vineuil												

# Organisation de la collecte en raison des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre (jours fériés)

## 25 DÉCEMBRE 2020 - NOËL

Vendredi 25 décembre	Collecte décalée au	Samedi 26 décembre
1" JANVIER 2021 – JOUR DE L'AN		
Vendredi 1* janvier	Collecte décalée au	Samedi 2 janvier

LA COLLECTE EST MAINTENUE LES AUTRES JOURS FÉRIÉS :

lundi 5 avril (Pâques), jeudi 13 mai (Ascension), lundi 24 mai (lundi de Pentecôte), mercredi 14 juillet, jeudi 11 novembre.

# LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS: UN ACCÈS GRATUIT

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, ainsi que la Médiathèque de Veuzain/ Agglopolys sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition...

## Des documents en tous genres

- Les livres et la presse : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- Le multimédia : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- · Les ressources en ligne : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

#### Des services

Internet (wi-fi): postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Ouvert à tous et gratuit pour les abonnés.

- · Initiations en informatique : gratuites et ouvertes à tous sur réservation.
- · Ecrivain public : une aide pour les courriers professionnels, pratiques ou administratifs. Gratuit et sur inscription.
- Aide aux devoirs : les mardis et jeudis à la Médiathèque Maurice-Genevoix
- · Accueil des groupes et des classes sur rendez-vous.

#### 24h/24 et 7J/7

- · Sur internet : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- · La boîte à retours : située à l'extérieur de chaque bibliothèque, cette boîte sécurisée permet de rendre à tout moment les documents empruntés.

#### Des rencontres et rendez-vous

Pour enfants, jeunes, adultes. Consultez le programme culturel sur place et sur l'agenda du site internet des bibliothèques : bibliotheques.agglopolys.fr Recevez des informations personnalisées.

### Prix Emmanuel-Roblès

Un prix littéraire du premier roman attribué chaque année par 600 lecteurs du territoire.

### Les abonnements

S'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour bénéficier sur place de l'offre des bibliothèques, il faut l'être pour emprunter des documents chez soi et utiliser les ressources en ligne.

L'abonnement pris dans une bibliothèque est valable pour les trois bibliothèques.

Jusqu'à 25 ans, l'abonnement est gratuit.

## Abonnement (12 mois) : 15 € - Gratuit\*

15 imprimés (livres, presse, partitions) + 1 liseuse + 10 CD + 2 vinyles + 5 DVD + 1 jeu vidéo. Ressources numériques en ligne et dans les bibliothèques, accès internet dans les bibliothèques.

### Abonnement internet : gratuit

\* Moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'allocation d'adulte handicapé, de la pension d'invalidité, de la carte d'invalidité, du passeport culturel étudiant et du Fonds National de Solidarité.

## Horaires d'ouverture

Les horaires changent durant l'été (juillet-août).

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Lundi, mardi, vendredi: 13h-18h30

Mercredi: 10h-18h30; samedi: 10h-18h

Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

#### Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h

Fermeture : lundi

## Médiathèque de Veuzain/Agglopolys

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire - Tél. 02 54 20 78 00

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Fermeture : lundi, mardi et vendredi



# LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau ! Conditions d'accès liées à la Covid-19 : cf. agglopolys.fr et agl-eau.fr

## La piscine Tournesol

Animations : à l'année, au trimestre ou à la séance ! Consultez le programme des animations (agglopolys. fr) : certaines activités sont possibles à la séance ou au trimestre (aquabike, aquaphobie, perfectionnement adulte..).

Nouveau ! Aquabike libre : location à la demi-heure (les dimanches de 8h30 à 10h30 et tous les jours des petites vacances scolaires de 10h à 11h).

#### Horaires d'ouverture

Fermeture de la caisse 30 minutes avant les horaires de fermeture indiqués.

#### Dárinda crolaira

Lundi: 11h30-13h45

Mardi, jeudi et vendredi: 11h30-13h45 / 17h30-19h45

Mercredi: 11h30-13h45 / 15h-18h15

 Samedi: 14h30-19h45 Dimanche: 8h30-13h45

#### Vacances scolaires

Petites vacances (Toussaint-Noël-Hiver-Pâques) :

Du lundi au vendredi : 10h-19h45

Samedi: 14h30-19h45 Dimanche: 8h30-13h45

Grandes vacances (juillet-août) Du lundi au vendredi : 12h-19h45 Samedi - dimanche : 10h-19h45

#### Jours fériés

9h-12h45 / 15h-17h45

Fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

#### Tarifs

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans et pour les personnes bénéficiant d'une carte d'invalidité. Tarifs pour les habitants de l'agglomération\* :

Une entrée plein tarif			
Carte de 10 entrées	25 €		
Une entrée tarif réduit (fournir justificatif) - 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du FNS, de l'AAH et de l'ATA.	2€		

<sup>\*</sup>Tarifs valables jusqu'au 31 août 2021. Se renseigner pour les autres tarifs (CE,

Contact - Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain 41000 Blois - Tél. 02 54 52 01 30

## Le Centre aquatique Agl'eau

#### Univers aguatique

Haraires au 16 actabre 2020	Période scolaire	Petites vacances	Période estivale
Lundi	11h45-14h 17h15-21h	10h-13h15 14h45-21h	10h-21h
Mardi	11h45-14h 17h15-21h	10h-13h15 14h45-21h	10h-21h
Mercredi	10h-13h15 14h45-21h	10h-13h15 14h45-21h	10h-21h
Jeudi	11h45-14h 17h15-21h	10h-13h15 14h45-21h	10h-21h
Vendredi	11h45-14h 17h15-22h	10h-13h15 14h45-22h	10h-22h
Samedi	9h-13h15 14h45-21h	9h-13h15 14h45-21h*	9h-21h
Dimanche	9h-13h15 14h45-19h	9h-13h15 14h45-19h	9h-20h

#### Univers balnéo

Du lundi au vendredi : 10h - 21h Samedi: 10h-13h15/14h45-21h Dimanche: 10h-13h15/14h45-19h

Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2021)

Univers aquatique - adulte plein tarif : 5,75 € Univers aguatique - enfant (3 à 13 ans) : 4.45 €

Univers balnéo et aquatique : 15,15 €

Tous les tarifs sont consultables sur agl-eau.fr

Contact : Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois - Tél. 02 54 79 70 30.



# Les piscines saisonnières

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor. Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr!



# Vivre et comprendre la Loire

# Animations - Bateaux - Vélos - Ateliers interactifs à thème

L'Observatoire Loire, créé en 1992, est une association d'éducation à l'environnement soutenue par Agglopolys et le Conseil Régional. L'équipe d'animation (salariés et bénévoles) propose à tous les publics une sensibilisation au milieu ligérien à travers diverses activités : circuits en bateau, offres couplées (bateau, vélos, expo...), location de vélos, animations nature, sorties découverte...pour tous.

## Un lieu pédagogique interactif/Des ateliers à thème/Des outils pour tous

La Marine de Loire, la prévention des risques de crues, les continuités écologiques et le paysage sont les thèmes abordés grâce à de multiples outils : maquettes, station météo, nœuds, cartes, manœuvres d'un mât, tablettes numériques... Ils vous aident à mieux comprendre les problématiques et le fonctionnement du Fleuve Royal. Des deux terrasses, vous contemplez le paysage et prenez le temps d'observer les oiseaux. Un vrai dépaysement !

# Location de vélos/Boutique - Un lieu d'informations, d'expositions...

Vous profiterez de petits films sur la Loire, d'ouvrages pour approfondir vos connaissances, de notre boutique ligérienne (ouvrages, figurines, boissons et glaces du terroir)... Vous pourrez louer un vélo pour partir sur les pistes sécurisées de la Loire à vélo afin de découvrir la Loire autrement.

# Un site de 300 m2 ouvert à tous - www.observatoireloire.fr

## Location de vélo (avril/octobre) - Circuit en bateau (mars/octobre)

Rafraichissements/Boutique (idées de cadeaux) Animation jeune «spécial anniversaire» Un programme permanent d'animations

Visite de l'Observatoire Loire - Tout public

Accessible aux personnes à mobilité réduite - Audioguide/Livret pour enfant









Parking obligatoire au Parc des Mées (100 m avant l'Observatoire Loire) Renseignements/réservations: 02 54 56 09 24 - info@observatoireloire.fr Levée de la Loire - Parc des Mées - La Chaussée Saint-Victor